

MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 11 mai 2015, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le maire
Francis Bouchard

Mesdames les conseillères
Johanne Bouchard
Manon Brassard

Messieurs les conseillers
Martin Gagné
Luc Gilbert
Réjean Lacasse
Charles Lessard

Est également présente : La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Madame Lynda Tremblay

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015;
4. Désignation d'un pro-maire – mandat de 6 mois;
5. Dépôt des états financiers 2014;
6. Dépôt des états comparatifs semestriels du 1^{er} novembre 2014 au 30 avril 2015;
7. Dépôt de la liste des comptes d'avril 2015;
8. Camping Bon-Désir :
 - 8.1. Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion,
 - 8.2. Dépôt de la liste des comptes d'avril 2015,
9. Période de questions;
10. Formation d'un comité d'évaluation du personnel-cadre - désignation des membres;
11. Procédure de vente pour non-paiement de taxes - désignation d'un représentant municipal le jour de la vente le 11 juin 2015 à la MRC;
12. Projet d'implantation d'un système serveur-réseau à l'édifice municipal – choix d'un fournisseur;
13. Adoption du premier projet de règlement numéro 2015-095 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 2010-050 afin de permettre d'implanter et de régir une seule antenne de télécommunication dans la zone 100-F;

14. Projet de réhabilitation du quai de la Pointe-à-John – confirmation des engagements municipaux concernant l’entretien des infrastructures après la réalisation du projet;
15. Demande de branchement au service d’aqueduc et d’égout pour l’implantation d’une résidence future dans le secteur du rang St-Joseph;
16. Demande d’achat d’un terrain municipal correspondant à une partie du lot 4 343 144;
17. Demande d’autorisation de passage d’une ligne électrique sur un terrain appartenant à la municipalité situé vers le Lac-des-sables;
18. Demande d’un contribuable dans le but d’instaurer une politique ou règlement spécial pour permettre l’implantation de roulottes de voyage sur des terrains privés;
19. Projet minier Ariane Phosphate de Forestville – appui à la Ville de Forestville dans sa proposition de tracé de route pour le transport du minerai du projet, du Lac-à-Paul jusqu’au quai de Forestville;
20. Correspondance et informations :
 - CRCCCN- communiqué du 23 avril 2015 concernant l’abolition du Forum jeunesse Côte-Nord;
 - Énergie et ressources naturelles – avis de notification du 21 avril 2015 d’une modification cadastrale transférant au concernant la partie du chemin St-Pierre située à l’ouest de la rivière-à-bas-de-soie qui appartenait à la municipalité;
 - Énergie et ressources naturelles – avis de notification du 23 avril 2015 d’une modification cadastrale transférant au MTQ la partie du chemin entre le Lac-à-pit et le Lac-de-l’aqueduc qui appartenait à la municipalité;
 - Fondation Commission scolaire de l’Estuaire – invitation au tournoi de golf Serge A.-Bouchard du 11 juin 2015;
 - Essipit – invitation au tournoi de golf du 11 juin 2015;
21. Demandes de commandites, d’aide financière ou de cotisation annuelle :
 - CLD de la HCN, CJE CN et SADC – demande d’aide financière pour le calendrier des évènements de la HCN,
 - Comité du Festival de la baleine bleue – demande de commandite pour la 38^e édition du festival,
 - Comité du gala méritas 2015 de la Polyvalente des Berges – demande de commandite,
 - Association du diabète Haute-Côte-Nord – demande de participation financière pour le march-o-don,
 - Responsable en psychomotricité et intervenante pour Ressources Parents – demande d’utilisation de la base de plein air pour les parents qui ont des enfants atteints d’un handicap,
 - Comité du 100e de l’Église – demande d’aide financière.
22. Varia :
 - 22.1.1.
 - 22.1.2.
 - 22.1.3.
23. Période de questions;

24. Fermeture de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

15-05-1864 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec la modification suivante :

- Report du point 12, décalant ainsi les autres points de 1

et que l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

15-05-1865 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2015, tel que présenté.

15-05-1866 Désignation d'un pro-maire – mandat de 6 mois

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

De désigner la conseillère Johanne Bouchard à titre de pro-maire pour un mandat de 6 mois se terminant en octobre 2015.

15-05-1867 Dépôt et acceptation des états financiers 2015

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter les états financiers 2015, tel que présenté par la firme de vérification externe Élise Guignard.

15-05-1868 Dépôt des états comparatifs semestriels du 1^{er} novembre 2014 au 30 avril 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le dépôt des états comparatifs semestriels couvrant la période du 1^{er} novembre 2014 au 30 avril 2015, tels que présentés par la directrice générale.

15-05-1869 Dépôt de la liste des comptes d'avril 2015 pour la municipalité et la salle de quilles

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT d'avril 2015

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **53 137.02 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
 MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2015-04		
Aréo-Feu	Habit de combat service incendie	279.00 \$
Atelier Brisson Gagné	Achat balai mécanique 793.61\$, fourniture petite machinerie, vérification contrôleur de lumière camion	1 061.51 \$
Boivin et Gauvin	Gants, tuyau et coupe tuyau, Lampe batterie alcaline 352.98\$ pour service incendie	1 968.39 \$
Électronique Mercier	Achat de 5 téléavertisseurs alpha élégant pour service incendie	891.64 \$
Endress-Hauser	Calibration compteur d'eau mise aux normes station chloration	1 421.99 \$
Environnex	Test d'eau	134.54 \$
Fabrique de la Paroisse Bon- Désir	Achat plaque du 100e de l'église	50.00 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	Transport Dicom	20.67 \$
G.L.R.	Aliments-fourniture entretien	20.83 \$
Garage Jeanine Boulianne	Outillage et article de sécurité	121.42 \$
Gauthier Transport	Transport de matériaux (6)	227.62 \$
Industries Bofab	Démantèlement et estimation pompe station pompage	770.33 \$
La Corporation Touristique des Bergeronnes	Contribution publicitaire guide A.T.R.M 2015	1 724.25 \$
Les Entreprises Carl Brassard	Travaux phase 2 camping -entrée électrique pour génératrice 1317.34\$, connecter fils au panneau électrique 425.41\$, branchement des chalets - enlever les vieilles boîtes électriques- enlever et installer nouveau poteau,	7 077.09 \$

	branchement aérien fils d'homme branchement cabane et installation 2 sectionneurs-installation triplex entrée électrique fosse septique		
Les Fleurons du Québec	Cotisation annuelle 2e année	304.68 \$	
Noël Lessard	Dégeler eau au 46 Principale 50% municipalité et client	225.00 \$	
Papeterie du Fleuve	Fourniture de bureau	214.79 \$	
Quincaillerie Louis-Philippe Lepage	Styrofoam réparation conduite d'eau Centre Paul-Albert Jean 327.99\$, transport 5.41\$, fourniture réparation toiture caserne	835.17 \$	
S.R.V. (Constructions)	Main-d'œuvre projet réparation toiture caserne	645.01 \$	
Spectralite	Lutrin en aluminium projet réfection archéo topo	509.23 \$	
VIP	Télécommunication	173.27 \$	
TOTAL:		18 676.43 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2015-04			
La Croix Bleue	Cotisation assurance collective	1 514.58 \$	5104
Luc Caron	Réclamation	258.34 \$	5116
Stéphane O'Connor	Déneigement conteneur Lac Gobeil 2e versement	200.00 \$	5117
Municipalité Tadoussac	Intervention incendie 915 rg st joseph 28 février 2015	400.86 \$	5118
Fisa	Cotisation syndicale	88.28 \$	5119
Aon Parizeau	Assurance aéroport	2 297.02 \$	5120
Municipalité Sacré-Cœur	Intervention incendie 10 mars 2015	269.28 \$	5123
Hydro-Québec	Branchement électrique phase 2 camping	2 205.22 \$	5124
Quincaillerie L-P Lepage	Fil chauffant égout rue du coteau- matériaux entretien caserne-fourniture quincaillerie, quincaillerie	386.83 \$	5131
Les Pétroles Paul Larouche	Huile à chauffage 10 mars 2015	1 682.85 \$	5132
Garage Jeanine Boulianne	Outillage garage – fourniture entretien petits outils	228.93 \$	5133
Festival de la Baleine Bleue	Entente avec municipalité versement partie profit net soirée course d'accélération 14 mars salle de quilles	706.68 \$	5156
Élise Guignard	Vérification reddition de compte entretien réseau routier	1 149.75 \$	5157
Groupe Solution Collect	Inspection annuel système incendie Chubb Edward	689.85 \$	5158
Structure Marine Amarco	Achat bras de poussée projet du quai (Régie)	1 054.90 \$	5159
Mélissa Gagnon	Mise à jour registre des véhicules lourds	62.75 \$	5160
MRC Haute-Côte-Nord	Mutation et contribution radio CHME quote part	306.08 \$	5164
Videotron	Télécommunication et internet	149.70 \$	5165
Bell Canada	Télécommunication service incendie	134.29 \$	5166
Charles Lessard	Déplacement formation code d'éthique élu (remboursement moins consommation souper Rosepierre)	9.60 \$	5167
Municipalité Tadoussac	Achat vêtement préventionniste part municipale entente intermunicipale service incendie	57.49 \$	5168
Johanne Maltais	Frais conciergerie	340.00 \$	5170
Carte Corpo-rate	Frais carte crédit essence camions municipaux et service incendie	255.83 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité caserne 30 jours	1 170.40 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	3 802.52 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	9 315.17 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	1 086.78 \$	Auto
Standard Life	Cotisation RPA	1 701.36 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		31 525.34 \$	
TOTAL:		50 201.77 \$	

**DÉPENSES
SALLE DE QUILLES**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2015-04			
G.L.R.	Aliments – fourniture entretien ménager	309.34 \$	
Quincaillerie Louis-Philippe Lepage	Peinture- cuve-matériaux pour installation chauffe-eau-achat	457.48 \$	
Service Info-Comm	Installation câblage internet (wi-fi et guichet automatique)	162.15 \$	
TOTAL:		928.97 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2015-04			
SAQ	Boisson alcoolique	1 353.82 \$	5125
Florence Trépannier	Contribution ligue âges d'or (Réserve 27)	25.00 \$	5155
Ministre des Finances	Permis alimentaire	306.00 \$	5162
Mélissa Gagnon	Remboursement achat aliments	152.61 \$	5163
Videotron	Télécommunication et frais de câble	102.51 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location paiement directe	66.34 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		2 006.28 \$	
TOTAL:		2 935.25 \$	

Camping Bon-Désir :

15-05-1870 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités déposé par le comité de gestion du camping et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois d'avril 2015, tels que mentionnés dans le rapport.

15-05-1871 Dépôt de la liste des comptes d'avril 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT d'avril 2015

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **11 337.80 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
CAMPING BON-DÉSIR**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2015-04			
Agence Bix	Modification site de réservation	18.68 \$	
Constructions S.R.V.	Travaux de rénovation bureau d'accueil	2 306.40 \$	
Municipalité des Bergeronnes	Frais d'interurbain	5.22 \$	
Municipalité des Bergeronnes	Service ordures	7 395.00 \$	
Papeterie Escoumins	Encres pour imprimantes	189.83 \$	
Pixum	Travaux site web	143.72 \$	
Quincaillerie Louis-Philippe Lepage	Matériaux rénovation bureau d'accueil-matériaux pour barrière	1 107.69 \$	
Rénovations J.M.B.R.	Fil pour barrière - clés	80.01 \$	
TOTAL:		11 246.55 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2015-04			
Bell Mobilité	Frais internet avril	11.50 \$	Accès D
Bell Mobilité	Frais internet mars	11.50 \$	Accès D
Carte Corpo-Rate	Frais carte	3.09 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location paiement direct mars	65.16 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		91.25 \$	
TOTAL:		11 337.80 \$	

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

15-05-1872 Formation d'un comité d'évaluation du personnel-cadre - désignation des membres

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil désigne le maire et les conseillers Johanne Bouchard et Réjean Lacasse sur le comité d'évaluation du personnel-cadre de la municipalité.

15-05-1873 Procédure de vente pour non-paiement de taxes - désignation d'un représentant municipal le jour de la vente le 11 juin 2015 à la MRC

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a donné ordre au secrétaire-trésorier de transmettre à la MRC un extrait de l'état des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes;

EN CONSÉQUENCE,
 IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil désigne le maire, Francis Bouchard, à être présent le jour de la vente le 11 juin 2015 à la MRC de la Haute-Côte-Nord à titre de représentant de la municipalité et le conseiller Réjean Lacasse à titre de substitue en l'absence du maire.

15-05-1874 Adoption du premier projet de règlement numéro 2015-095 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 2010-050 et ses amendements en vigueur afin de permettre d'implanter et de régir une seule antenne de télécommunication dans la zone 100-F

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes est régie par le *Code municipal* et par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage numéro 2010-050 et ses amendements en vigueur s'appliquent au territoire municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a jugé à propos de modifier le règlement de zonage au regard des objets du présent règlement ;

CONSIDÉRANT QUE les plans sous les numéros 2015-095-01, 2015-095-02, sont joints au présent règlement pour en faire partie intégrante à toutes fins que de droits;

CONSIDÉRANT QUE le feuillet de spécifications sous le numéro 2015-095-03 joint au présent règlement modifie la grille des spécifications en vigueur à l'égard de la zone concernée et fait partie intégrante du présent règlement à toutes fins que de droits ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de présentation du règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 9 mars 2015 ;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert

APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le premier projet de règlement numéro 2015-095 modifiant le *Règlement de zonage* portant le numéro 2010-050, lequel décrète et statue ce qui suit:

1. PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante à toutes fins de droit.

2. MODIFICATION DE LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS POUR LA ZONE 100-F

La grille des spécifications, faisant partie intégrante du *Règlement de zonage* numéro 2010-050, est modifiée afin :

1° de permettre l'usage d'antenne de télécommunication comme usage spécifiquement autorisé dans la zone 100-F ;

2° d'ajouter la note C-4 suivante dans la colonne « Notes générales » :

« C-4 : Une seule antenne de télécommunication est autorisée dans la zone ».

3° d'ajouter la note N-5 suivante dans la colonne « Notes générales » :

« N-5 : Malgré les normes d'implantation applicables à une antenne de télécommunication inscrites aux articles 10.2.1, 10.2.2 et 10.2.3, les normes applicables à une antenne de télécommunication dans la zone 100-F sont les suivantes :

1. Une antenne de télécommunication doit être localisée à une distance minimale de 28 mètres d'une rue;
2. Une antenne de télécommunication doit être localisée à une distance minimale de 7,62 mètres de toute autre ligne de terrain ;
3. Aucun bâtiment ayant une occupation permanente et aucun emplacement résidentiel ne peut être situé à l'intérieur de l'aire de protection égalant un rayon équivalent à 75% de la hauteur de l'antenne depuis cette dernière. »

La grille des spécifications est modifiée en conséquence comme en fait foi la grille sous le numéro 2015-095-03 joint au présent règlement.

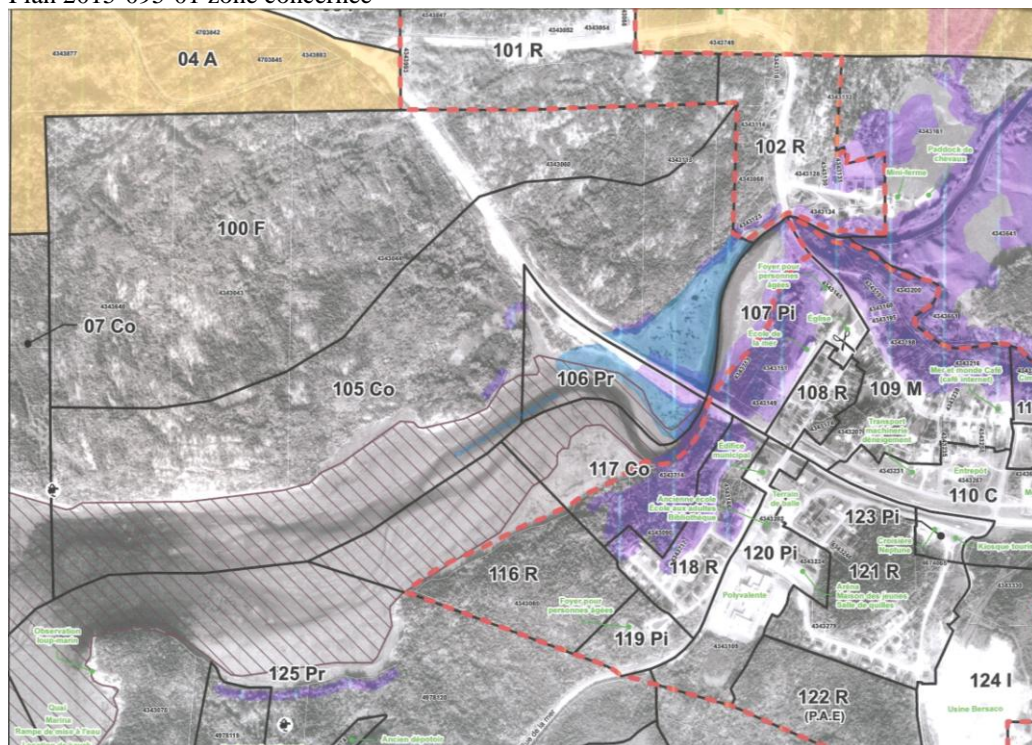
3. ENTREE EN VIGUEUR

Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

ADOPTÉ AUX BERGERONNES

CE 11^e jour de mai 2015

Plan 2015-095-01 zone concernée



Plan 2015-095-02

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire est responsable de la gestion du Programme d'infrastructure Québec-Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière provenant du gouvernement du Québec visant à permettre la réfection, le remplacement ou la construction d'infrastructures et que le projet de réaménagement et de réhabilitation du quai de la Pointe-à-John présenté par la municipalité a été reconnu admissible;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit, par résolution, confirmer au Ministère ses engagements financiers dans le projet;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU UNANIMEMENT DES CONSEILLERS

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus au projet réaménagement et de réhabilitation du quai de la Pointe-à-John,

QUE la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

15-05-1876 Demande de branchement au service d'aqueduc et d'égout pour l'implantation d'une résidence future dans le secteur du rang St-Joseph

CONSIDÉRANT QUE Luc Gilbert et Annie Bégin ont transmis une demande de branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égouts municipal en vue de l'implantation de leur future résidence près du 912, rang St-Joseph;
CONSIDÉRANT QU'au 912, rang St-Joseph est une fin de réseau;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet futur, qu'aucun plan d'implantation n'est encore réalisé et qu'aux fins d'une autorisation, certaines conditions doivent s'appliquer;

IL EST PROPOSE PAR la conseillère Manon Brassard
APPUYE PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité permet le branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la future résidence de Luc Gilbert et Annie Bégin dont l'implantation est projetée près du 912, rang St-Joseph selon les conditions suivantes :

- que les nouveaux propriétaires obtiennent un permis de construction de la municipalité,
- qu'en aucun moment les nouveaux propriétaires ne devront permettre à un autre propriétaire de se brancher à leur réseau privé d'aqueduc et d'égout à moins d'une autorisation de la municipalité,
- que les travaux et le matériel requis pour l'aqueduc et l'égout devront être en conformité avec les exigences et les normes de la municipalité,

- que tout autre frais relié à ces branchements soit à la charge des nouveaux propriétaires,
- qu’advenant que les réseaux d’aqueduc et d’égout actuels devaient être prolongés pour une raison quelconque, les nouveaux propriétaires devront mandater un arpenteur-géomètre de leur choix pour la production des plans d’implantation des nouvelles parties de réseau construites, lequel plan devra être déposé à la municipalité et devront en défrayer les coûts.

15-05-1877 Demande d’achat d’un terrain municipal correspondant à une partie du lot 4 343 144

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de Môtel la croisière a transmis une demande d’achat du terrain appartenant à la municipalité correspondant à une partie du lot 4 343 144;

CONSIDÉRANT QUE la demande est justifiée, entre autres raisons, parce que l’entrée principale du bâtiment est située dans cette parcelle et qu’il y aurait lieu de régulariser cette situation;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
 ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité accepte de vendre un terrain municipal correspondant à une partie du lot 4 343 144 au coût de 3, \$ du mètre²,

QUE le montant total de la vente soit déterminé d’après la superficie réelle du terrain apparaissant sur le plan d’arpentage officiel que l’acheteur devra déposer à la municipalité avant la signature de l’acte notarié,

QUE l’acheteur s’engage à :

- mandater un notaire de son choix pour rédiger l’acte de vente,
- déboursier les frais reliés à l’acte notarié de même que tout autre frais, s’il y a lieu,
- verser le montant de la vente à la signature de l’acte notarié à intervenir entre les parties,

QUE la vente est sujette, s’il y a lieu :

- aux servitudes ou charges existantes que pourrait découvrir votre notaire lors de l’examen des titres,
- aux servitudes à créer à l’acte suite à l’analyse, par votre notaire, d’éléments tels que cours d’eau, infrastructures d’Hydro-Québec, etc.,
- à l’application de la Loi sur le territoire agricole et à la Loi sur les biens culturels suite aux vérifications de votre notaire.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents à ladite vente.

15-05-1878 Demande d’autorisation de passage d’une ligne électrique sur un terrain appartenant à la municipalité situé au Lac-des-sables

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande du Club du Lac-des-sables afin d'autoriser le passage d'une ligne électrique sur un terrain appartenant à la municipalité correspondant au lot 4 342 983, situé au Lac-des-sables;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne possède aucune infrastructure sur ce terrain;

CONSIDÉRANT QUE le passage d'une ligne électrique aux installations du Club permettra le développement de cette industrie de pourvoirie dans ce secteur;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité consent à donner un droit de passage d'une ligne électrique sur le terrain municipal correspondant au lot 4 342 983,

QUE l'entreprise Club du Lac-des-sables doit signer une lettre d'entente dégageant la municipalité de toute responsabilité quant aux conséquences pouvant résulter de cette installation.

15-05-1879 Demande d'un contribuable dans le but d'instaurer une politique ou règlement spécial pour permettre l'implantation de roulottes de voyage sur des terrains privés

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'un contribuable dans le but d'instaurer une politique ou règlement spécial permettant l'implantation de roulottes de voyage sur des terrains privés;

CONSIDÉRANT QUE Bergeronnes est un village à caractère touristique;

CONSIDÉRANT le potentiel de nuisances que pourrait générer une telle politique ou règlement, p.ex. voir sur le territoire des campings improvisés, des installations de roulottes dans des zones non permises, problématique d'évacuation des eaux usées, pollution visuelle, conflit d'usage avec les résidents, branchement électrique, taxation, etc. et que la municipalité ne dispose pas de ressources nécessaires pour l'application d'une telle politique ou règlement ;

CONSIDÉRANT QUE les 3 sites de camping existants sur le territoire de la municipalité ont la capacité d'accueillir un grand nombre de ce type de véhicule récréatif;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil refuse d'acquiescer à la demande du contribuable dans le but d'instaurer une politique ou règlement spécial permettant l'implantation de roulottes de voyage sur des terrains privés.

15-05-1880 Projet minier Ariane phosphate de Forestville – appui à la Ville de Forestville dans sa proposition de tracé de

route pour le transport du minerai du Lac-à-Paul jusqu'au quai de Forestville

CONSIDÉRANT QUE le Québec a besoin, au niveau économique, de projets miniers;

CONSIDÉRANT QUE la situation économique de la Côte-Nord et plus particulièrement de la Haute-Côte-Nord a besoin des retombés de projets miniers;

CONSIDÉRANT QUE le tracé de route proposé par la Ville de Forestville est une option viable et envisageable pour le transport du minerai dans le projet Ariane phosphate du Lac-à-Paul;

CONSIDÉRANT QUE le tracé proposé par la Ville de Forestville a été peu étudié par le promoteur du projet;

CONSIDÉRANT QUE le tracé proposé par la Ville de Forestville est une opportunité de développer des infrastructures sur la Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le tracé proposé par la Ville de Forestville est une solution pour la réalisation du projet;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes appuie la proposition de tracé de route de la Ville de Forestville afin de transporter le minerai du Lac-à-Paul jusqu'au quai de Forestville dans le projet Ariane phosphate.

Correspondance et informations :

- CRCCCN- communiqué du 23 avril 2015 concernant l'abolition du Forum jeunesse Côte-Nord;
- Énergie et ressources naturelles – avis de notification du 21 avril 2015 d'une modification cadastrale transférant au concernant la partie du chemin St-Pierre située à l'ouest de la rivière-à-bas-de-soie qui appartenait à la municipalité;
- Énergie et ressources naturelles – avis de notification du 23 avril 2015 d'une modification cadastrale transférant au MTQ la partie du chemin entre le Lac-à-pit et le Lac-de-l'aqueduc qui appartenait à la municipalité;
- Fondation Commission scolaire de l'Estuaire – invitation au tournoi de golf Serge A.-Bouchard du 11 juin 2015;
- Essipit – invitation au tournoi de golf du 11 juin 2015;

Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :

15-05-1881 CLD de la HCN, CJE CN et SADC – demande d'aide financière pour le calendrier des évènements de la HCN

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil refuse d'acquiescer à la demande de contribution pour le calendrier des événements de la Haute-Côte-Nord.

15-05-1882 Comité du Festival de la baleine bleue – demande de commandite pour la 38^e édition du festival

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'apporter un soutien financier de 1 200, \$ à l'organisation de la 38^e édition du festival de la baleine bleue pour 2015.

15-05-1883 Comité du gala méritas 2015 de la Polyvalente des Berges – demande de commandite

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de participer pour un montant de 50, \$ pour l'organisation du gala méritas 2015 des élèves de la Polyvalente des Berges.

15-05-1884 Association du diabète Haute-Côte-Nord – demande de participation financière pour le march-o-don

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de verser un montant de 80, \$ dans le cadre du march-o-don 2015 organisé par l'Association du diabète Haute-Côte-Nord.

15-05-1885 Responsable en psychomotricité et intervenante pour Ressources Parenfants – demande d'utilisation de la base de plein air pour les parents qui ont des enfants atteints d'un handicap

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil permette l'utilisation de la base de plein air pour une activité prévue le 7 juin 2015 regroupant des parents d'enfants atteints d'un handicap ainsi que le prêt d'équipements de jeu disponibles.

15-05-1886 Comité du 100^e de l'Église – demande d'aide financière

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard

APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de contribuer pour un montant maximum de 1 000, \$, sur présentation de pièces justificatives, pour l'organisation d'activités dans le cadre du 100^e de l'Église des Bergeronnes.

VARIA :

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

15-05-1887 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Luc Gilbert demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 20h24.

Francis Bouchard
Maire

Lynda Tremblay
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.